

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU SUD  
DEPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE DE LOKOUNDJE  
MAIRIE DE FIFINDA

CELLULE DE GESTION ADMINISTRATIVE  
DES MARCHES PUBLICS

B.P : 64 KRIBI Tél. 222 46 16 04



**REPUBLIC OF CAMEROON**

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT

SOUTH REGION  
OCEAN DIVISION

LOKOUNDJE COUNCIL  
FIFINDA CITY COUNCIL

ADMINISTRATIVE MANAGEMENT UNIT  
OF TENDERS BOARD

P.O BOX : 64 KRIBI Tel. 222 46 16 04

**COMMUNIQUE N° 0001 /C/CIGAMP/SG/CLKJ/2021**  
**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°001/AONO/CIPM/CLKJ /2021 DU 24/02/2021 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION**  
**D'UN MARCHÉ COMMUNAUTAIRE SOCAPALM (CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 60**  
**COMPTOIRS, BLOC DE 10 BOUTIQUES, HANGAR POUR BOUCHERS, LATRINES ET D'UN**  
**BAC À ORDURES) PHASE 1, COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN,**  
**REGION DU SUD (EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

Le Maire de la Commune de Lokoundjé, communique :

L'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de l'avis d'appel d'offre N°001 /AONO/CIPM/CLKJ /2021 du 24/02/2021 pour les travaux construction d'un Marché Communautaire SOCAPALM (Construction d'un hangar de 60 comptoirs, bloc de 10 boutiques, hangar pour bouchers, latrines et d'un bac à ordures) phase 1, Commune de Lokoundjé, Département de l'Océan, Région du Sud (en procédure d'urgence) , conformément au tableau ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE ENREGISTRES	Conformité de l'offre (oui/non)		Délai de livraison	Montant en TTC F CFA
		Dossier Administratif	Proposition Technique		
1	N-TWINS BTP SARL BP : 10335 DOUALA CAMEROUN TEL : 222300249/699793909	OUI	OUI	90 jours calendaires	75 428 576

Par conséquent, l'entreprise ci-dessus concernées est invitée à prendre attache de le **Responsable en charge de la Cellule Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Lokoundjé à son annexe de l'ex-Commune Rurale de Kribi sise au quartier Massaka de Kribi 1<sup>er</sup>** , dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent, pour l'établissement d'un Contrat du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non retenus.

Ampliations:

- DG/ARMP
- DDMIDDEVEL/Océan
- DDMINMAP/Océan
- DDMINDCOMM/Océan
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES

Fifinda, Le **24 MARS 2021**  
**L'AUTORITÉ CONTRACTANTE**  
  
**Maire de la Commune de**

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCALREGION DU SUD  
DEPARTEMENT DE L'OCEANCOMMUNE DE LOKOUNDJE  
MAIRIE DE FIFINDACELLULE DE GESTION ADMINISTRATIVE  
DES MARCHES PUBLICS

B.P : 64 KRIBI Tél. 222 46 16 04

**REPUBLIC OF CAMEROON**

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENTSOUTH REGION  
OCEAN DIVISIONLOKOUNDJE COUNCIL  
FIFINDA CITY COUNCILADMINISTRATIVE MANAGEMENT UNIT  
OF TENDERS BOARD

P.O BOX. : 64 KRIBI Tel. 222 46 16 04

**COMMUNIQUE N° 0002 /C/CIGAMP/SG/CLKJ/2021**  
**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CLKJ/CIPMP/2021 DU 24/02/2021**  
**POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE DE 6 KM A**  
**BIPAGA II, COMMUNE DE LOKOUNDJÉ, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN,**  
**RÉGION DU SUD (EN PROCÉDURE D'URGENCE),**

Le Maire de la Commune de Lokoundjé, communique :  
 L'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de l'avis d'appel d'offre  
 N°003/AONO/CLKJ/CIPMP/2021 du 24/02/2021 pour les travaux de Réhabilitation d'une  
 piste agricole de 6 km a Bipaga II, commune de Lokoundjé, Département de l'Océan,  
 Région du Sud (en procédure d'urgence),

, conformément au tableau ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE ENREGISTRES	Conformité de l'offre (oui/non)		Délai de livraison	Montant en TTC F CFA
		Dossier Administratif	Proposition Technique		
1	ETS JBL GROUP BP 000DOUALA TEL : 691638778	OUI	OUI	90 jours calendaires	26 828 238

Par conséquent, l'entreprise ci-dessus concernées est invitée à prendre attache de le  
**Responsable en charge du Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de**  
**la Commune de Lokoundjé à son annexe de l'ex-Commune Rurale de Kribi sise au quartier**  
**Massaka de Kribi 1<sup>er</sup>**, dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07)**  
**jours** qui suivent, pour l'établissement la Lettre Commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs  
 offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront  
 détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non  
 retenus.

**Ampliations:**

- DG/ARMP
- DDMIDDEVEL/Océan
- DDMINMAP/Océan
- DDMINADER/Océan
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES

Fifinda, Le... **14 MARS 2021**.....**L'AUTORITÉ CONTRACTANTE**



**COMMUNIQUE N° 0003 /C/CIGAMP/SG/CLKJ/2021**  
**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004**  
**/AONO/CIPM/CLKJ /2021 DU 25/02/2021 POUR LES TRAVAUX**  
**CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A FIFINDA, COMMUNE**  
**DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD**  
**(EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

Le Maire de la Commune de Lokoundjé, communique :  
L'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de l'avis d'appel d'offre  
N° 004 /AONO/CIPM/CLKJ /2021 du 25/02/2021 pour les travaux construction d'un magasin  
de stockage a Fifinda, commune de Lokoundjé, département de l'océan, région du sud  
(en procédure d'urgence)

, conformément au tableau ci-après :

N°	SOUSMISSIONNAIRE ENREGISTRES	Conformité de l'offre (oui/non)		Délai de livraison	Montant en TTC F CFA
		Dossier Administratif	Proposition Technique		
1	ETS ROC SECLAIRE BP : 5179YAOUNDE TEL : 670868168	OUI	OUI	90 jours calendaires	22 960 991

Par conséquent, l'entreprise ci-dessus concernées est invitée à prendre attache de le  
**Responsable en charge du Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de**  
**la Commune de Lokoundjé à son annexe de l'ex-Commune Rurale de Kribi sise au quartier**  
**Massaka de Kribi 1<sup>er</sup>**, dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07)**  
**jours** qui suivent, pour l'établissement de la Lettre Commande correspondante..

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs  
offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront  
détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non  
retenus.

Fifinda, Le...**24 MARS 2021**.....

**L'AUTORITÉ CONTRACTANTE**

Ampliations:

- DG/ARMP
- DDMIDDEVEL/Océan
- DDMINMAP/Océan
- DDMINADER/Océan



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU SUD  
DEPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE DE LOKOUNDJE  
MAIRIE DE FIFINDA

CELLULE DE GESTION ADMINISTRATIVE  
DES MARCHES PUBLICS

B.P : 64 KRIBI Tél. 222 46 16 04

MAIRIE DE FIFINDA



COMMUNE DE LOKOUNDJE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT

SOUTH REGION  
OCEAN DIVISION

LOKOUNDJE COUNCIL  
FIFINDA CITY COUNCIL

ADMINISTRATIVE MANAGEMENT UNIT  
OF TENDERS BOARD

P.O BOX : 64 KRIBI Tel. 222 46 16 04

**COMMUNIQUE N° 0004 /C/CIGAMP/SG/CLKJ/2021**  
**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CIPM/CLKJ /2021**  
**DU 25/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX**  
**(02) FORAGES DANS LES LOCALITES DE SOCAPALM (MARCHE**  
**COMMUNAUTAIRE) ET DE FIFINDA (PLACE DE FETE) COMMUNE**  
**DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD**

Le Maire de la Commune de Lokoundjé, communique :  
L'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de l'Avis d'Appel  
d'Offre N°005/AONO/CIPM/CLKJ /2021 du 25/02/2021 pour les travaux de construction de  
deux (02) forages dans les localités de socapalm (marche communautaire) et de Fifinda  
(place de fête) commune de Lokoundjé, Département de l'Océan, Région du Sud

, conformément au tableau ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE ENREGISTRES	Conformité de l'offre (oui/non)		Délai de livraison	Montant en TTC F CFA
		Dossier Administratif	Proposition Technique		
1	ETS AFCOCAM BP : 562 NKONGSAMBA TEL : 677672715	OUI	OUI	90 jours calendaires	16 098 750

Par conséquent, l'entreprise ci-dessus concernées est invitée à prendre attache de le  
**Responsable en charge du Service Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de**  
**la Commune de Lokoundjé à son annexe de l'ex-Commune Rurale de Kribi sise au quartier**  
**Massaka de Kribi 1<sup>er</sup>** , dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07)**  
**jours** qui suivent, pour l'établissement de la Lettre Commande correspondante..

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs  
offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront  
détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les soumissionnaires non  
retenus.

Fifinda, Le... 12.4 MARS 2021

L'AUTORITÉ CONTRACTANTE

Ampliations:

- DG/ARMP
- DDMIDDEVEL/Océan
- DDMINMAP/Océan
- DDMINEE/Océan
- AFFICHAGE



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE L'OCEAN

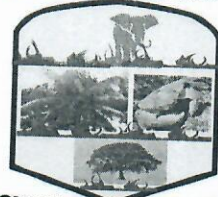
COMMUNE DE LOKOUNDJE

MAIRIE DE FIFINDA

CELLULE DE GESTION ADMINISTRATIVE  
DES MARCHES PUBLICS

B.P : 64 KRIBI Tél. 222 46 16 04

MAIRIE DE FIFINDA



COMMUNE DE LOKOUNDJE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT

SOUTH REGION

OCEAN DIVISION

LOKOUNDJE COUNCIL

FIFINDA CITY COUNCIL

ADMINISTRATIVE MANAGEMENT UNIT  
OF TENDERS BOARD

P.O BOX. : 64 KRIBI Tel. 222 46 16 04

**DECISION MUNICIPALE N° UU 48 /DM/CIGAMP/SG/CLKJ/2021**  
**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°001 /AONO/CIPM/CLKJ /2021 DU 24/02/2021 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION**  
**D'UN MARCHÉ COMMUNAUTAIRE SOCAPALM (CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 60**  
**COMPTOIRS, BLOC DE 10 BOUTIQUES, HANGAR POUR BOUCHERS, LATRINES ET D'UN**  
**BAC À ORDURES) PHASE 1, COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN,**  
**REGION DU SUD (EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

Le Maire de la Commune De Lokoundjé,

- Vu la Constitution ;
  - Vu la Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
  - Vu la Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant Fiscalité locale ;
  - Vu la loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
  - Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des collectivités territoriales décentralisées
  - Vu le décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune de Lokoundjé ;
  - Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.
  - Vu l'Arrêté N°00000090/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur NKOVA VENDELIN aux fonctions de Maire de la Commune de Lokoundjé
  - Vu la Circulaire-conjointe 0002335/MINATD/MINFI du 20 octobre 2010 précisant les modalités d'application de la Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;
  - Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
  - Vu La CIRCULAIRE N° 00000242/C/MINFI DU 30 Décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
- Considérant le dossier d'appel d'offre N°001 /AONO/CIPM/CLKJ /2021 DU 24/02/2021 pour les travaux construction d'un marché communautaire SOCAPALM (construction d'un hangar de 60 comptoirs, bloc de 10 boutiques, hangar pour bouchers, latrines et d'un bac à ordures) phase 1, commune de Lokoundjé, département de l'océan, région du sud (en procédure d'urgence)
- Considérant les nécessités de Services

**Article 1<sup>er</sup>** : Est à compter de la date de signature de la présente décision, retenu adjudicataire du marché, objet de l'Avis d'Appel d'Offre National ouvert N°001 /AONO/CIPM/CLKJ /2021 DU 24/02/2021 pour les travaux construction d'un marché communautaire SOCAPALM (construction d'un hangar de 60 comptoirs, bloc de 10 boutiques, hangar pour bouchers, latrines et d'un bac à ordures) phase 1, commune de Lokoundjé, département de l'océan, région du sud (en procédure d'urgence)

boutiques, hangar pour bouchers, latrines et d'un bac à ordures) phase 1, commune de Lokoundjé, département de l'océan, région du sud (en procédure d'urgence), département de l'océan région du Sud, l'Entreprise indiquée ci-dessous :

REFERENCE	OBJET	FINANCEMENT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F CFA)	DELAIS
N°001/AONO/CI PM/CLKJ /2021 DU 23/02/2021	TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ COMMUNAUTAIRE SOCAPALM (CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 60 COMPTOIRS, BLOC DE 10 BOUTIQUES, HANGAR POUR BOUCHERS, LATRINES ET D'UN BAC À ORDURES) PHASE 1, COMMUNE DE LOKOUNDJÉ, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN, RÉGION DU SUD (EN PROCÉDURE D'URGENCE)	BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL EXERCICE 2021	N-TWINS BTP SARL BP : 10335 DOUALA CAMEROUN TEL : 222300249 699793909	75 428 576	90 JOURS CALENDAIRES

**Article 2 :** Le Directeur de l'Entreprise concernée est invité à passer à la Commune de Lokoundjé pour l'établissement d'un Contrat du Marché correspondant.

**Article 3 :** Les entreprises n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Fifinda, le **12:4 MARS 2021**  
L'AUTORITÉ CONTRACTANTE

**Ampliations:**

- DG/ARMP
- DDMIDDEVEL/Océan
- DDMINMAP/Océan
- DDMINDCAF/Océan
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES



*Mme*  
**Akoo Vendelin**  
Maire de la Commune de LOKOUNDJE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU SUD  
DEPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE DE LOKOUNDJE  
MAIRIE DE FIFINDA

CELLULE DE GESTION ADMINISTRATIVE  
DES MARCHES PUBLICS

B.P : 64 KRIBI Tél. 222 46 16 04



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT

SOUTH REGION  
OCEAN DIVISION

LOKOUNDJE COUNCIL  
FIFINDA CITY COUNCIL

ADMINISTRATIVE MANAGEMENT UNIT  
OF TENDERS BOARD

P.O BOX. : 64 KRIBI Tel. 222 46 16 04

**DECISION MUNICIPALE N° 0049 /DM/CIGAMP/SG/CLKJ/2021**  
**PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CLKJ/CIPMP/2021 DU 24/02/2021**  
**POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE DE 6 KM A**  
**BIPAGA II, COMMUNE DE LOKOUNDJÉ, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN,**  
**RÉGION DU SUD (EN PROCÉDURE D'URGENCE),**

Le Maire de la Commune De Lokoundjé,

- Vu la Constitution ;
  - Vu la Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
  - Vu la Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant Fiscalité locale ;
  - Vu la loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
  - Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des collectivités territoriales décentralisées
  - Vu le décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune de Lokoundjé ;
  - Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.
  - Vu l'Arrêté N°00000090/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur NKOVA VENDELIN aux fonctions de Maire de la Commune de Lokoundjé
  - Vu la Circulaire-conjointe 0002335/MINATD/MINFI du 20 octobre 2010 précisant les modalités d'application de la Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;
  - Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
  - Vu La CIRCULAIRE N° 00000242/C/MINFI DU 30 Décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
- Considérant le dossier d'appel d'offre N°003/AONO/CLKJ/CIPMP/2021 du 24/02/2021 pour les travaux de Réhabilitation d'une piste agricole de 6 km a Bipaga II, commune de Lokoundjé, Département de l'Océan, Région du Sud (en procédure d'urgence),

Considérant les nécessités de Services

**Article 1<sup>er</sup>** : Est à compter de la date de signature de la présente décision, retenu adjudicataire du marché, objet de l'Avis d'Appel d'Offre National ouvert N°003/AONO/CLKJ/CIPMP/2021 du 24/02/2021 pour les travaux de Réhabilitation d'une piste agricole de 6 km a Bipaga II, commune de Lokoundjé, Département de l'Océan,

L'Entreprise indiqué ci-dessous :

REFERENCE	OBJET	FINANCEMENT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F CFA)	DELAIS
N°003/AONO/CI PM/CLKJ /2021 DU 23/02/2021	LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE PISTE AGRICOLE DE 6 KM A BIPAGA II, COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)	BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINADER EXERCICE 2021	ETS JBL GROUP BP 000DOUALA TEL : 691638778	26 828 238	90 JOURS CALENDAIRES

**Article 2 :** Le Directeur de l'Entreprise concernée est invité à passer à la Commune de Lokoundjé pour l'établissement de la Lettre Commande correspondante.

**Article 3 :** Les entreprises n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Fifinda, le **12.4 MARS 2021**  
L'AUTORITÉ CONTRACTANTE

Ampliations:

- DG/ARMP
- DDMIDDEVEL/Océan
- DDMINMAP/Océan
- DDMINADER/Océan
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES



*Nkoa Vendelin*  
Maire de la Commune de  
LOKOUNDJE

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

*Paix – Travail – Patrie*

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU SUD  
DEPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE DE LOKOUNDJE  
MAIRIE DE FIFINDA

CELLULE DE GESTION ADMINISTRATIVE  
DES MARCHES PUBLICS

B.P : 64 KRIBI Tél. 222 46 16 04



**REPUBLIC OF CAMEROON**

*Peace – Work – Fatherland*

MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT

SOUTH REGION  
OCEAN DIVISION

LOKOUNDJE COUNCIL  
FIFINDA CITY COUNCIL

ADMINISTRATIVE MANAGEMENT UNIT  
OF TENDERS BOARD

P.O BOX : 64 KRIBI Tel. 222 46 16 04

**DECISION MUNICIPALE N° 0050 /DM/CIGAMP/SG/CLKJ/2021**  
**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**NATIONAL OUVERT N° 004 /AONO/CIPM/CLKJ /2021 DU 25/02/2021**  
**POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A**  
**FIFINDA, COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN,**  
**REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

Le Maire de la Commune De Lokoundjé,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu la Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant Fiscalité locale ;
- Vu la loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
- Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des collectivités territoriales décentralisées
- Vu le décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune de Lokoundjé ;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.
- Vu l'Arrêté N°00000090/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur NKOVA VENDELIN aux fonctions de Maire de la Commune de Lokoundjé
- Vu la Circulaire-conjointe 0002335/MINATD/MINFI du 20 octobre 2010 précisant les modalités d'application de la Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;
- Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu La CIRCULAIRE N° 00000242/C/MINFI DU 30 Décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant le dossier d'appel d'offre N° 004 /AONO/CIPM/CLKJ /2021 du 25/02/2021 pour les travaux construction d'un magasin de stockage a Fifinda,, Commune de Lokoundjé, Département de l'Océan, Région du Sud (en procédure d'urgence),

Considérant les nécessités de Services

**Article 1<sup>er</sup>** : Est à compter de la date de signature de la présente décision, retenu adjudicataire du marché, objet de l'Avis d'Appel d'Offre National ouvert N° 004

stockage a Fifinda,, Commune de Lokoundjé, Département de l'Océan, Région du Sud (en procédure d'urgence),

L'Entreprise indiqué ci-dessous :

REFERENCE	OBJET	FINANCEMENT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F CFA)	DELAIS
N°004/AONO/CI PM/CLKJ /2021 DU 25/02/2021	TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A FIFINDA, COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCÉDURE D'URGENCE)	BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINADER EXERCICE 2021	ETS ROC SECLAIRE ENGINEERING BP 5179 YAOUNDE TEL : 670868168	22 960 991	90 JOURS CALENDAIRES

**Article 2 :** Le Directeur de l'Entreprise concernée est invité à passer à la Commune de Lokoundjé pour l'établissement de la Lettre Commande correspondante.

**Article 3 :** Les entreprises n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Fifinda, le 24 MAI 2021  
L'AUTORITÉ CONTRACTANTE

Ampliations:

- DG/ARMP
- DDMIDDEVEL/Océan
- DDMINMAP/Océan
- DDMINADER/Océan
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES



*Nkoa Vendelin*  
Maire de la Commune de LOKOUNDJE

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

*Paix – Travail – Patrie*

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU SUD  
DEPARTEMENT DE L'OCEAN

COMMUNE DE LOKOUNDJE  
MAIRIE DE FIFINDA

CELLULE DE GESTION ADMINISTRATIVE  
DES MARCHES PUBLICS

B.P : 64 KRIBI Tél. 222 46 16 04



**REPUBLIC OF CAMEROON**

*Peace – Work – Fatherland*

MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT

SOUTH REGION  
OCEAN DIVISION

LOKOUNDJE COUNCIL  
FIFINDA CITY COUNCIL

ADMINISTRATIVE MANAGEMENT UNIT  
OF TENDERS BOARD

P.O BOX. : 64 KRIBI Tel. 222 46 16 04

**DECISION MUNICIPALE N° 0051 /DM/CIGAMP/SG/CLKJ/2021**  
**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CIPM/CLKJ /2021 DU 25/02/2021 POUR**  
**LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES DANS LES**  
**LOCALITES DE SOCAPALM (MARCHE COMMUNAUTAIRE) ET DE FIFINDA**  
**(PLACE DE FÊTE) COMMUNE DE LOKOUNDJÉ, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN,**  
**RÉGION DU SUD**

Le Maire de la Commune De Lokoundjé,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu la Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant Fiscalité locale ;
- Vu la loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
- Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des collectivités territoriales décentralisées
- Vu le décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune de Lokoundjé ;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.
- Vu l'Arrêté N°00000090/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur NKOVA VENDELIN aux fonctions de Maire de la Commune de Lokoundjé
- Vu la Circulaire-conjointe 0002335/MINATD/MINFI du 20 octobre 2010 précisant les modalités d'application de la Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;
- Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu La CIRCULAIRE N° 00000242/C/MINFI DU 30 Décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant le dossier d'appel d'offre N°005/AONO/CIPM/CLKJ /2021 du 25/02/2021 pour les travaux de construction de deux (02) forages dans les localités de socapalm (marche communautaire) et de Fifinda (place de fête) commune de Lokoundjé, Département de l'Océan, Région du Sud

Considérant les nécessités de Services

**Article 1<sup>er</sup>** : Est à compter de la date de signature de la présente décision, retenu

N°005/AONO/CIPM/CLKJ /2021 du 25/02/2021 pour les travaux de construction de deux (02) forages dans les localités de socapalm (marche communautaire) et de Fifinda (place de fête) commune de Lokoundjé, Département de l'Océan, Région du Sud  
L'Entreprise indiquée ci-dessous :

REFERENCE	OBJET	FINANCEMENT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F CFA)	DELAIS
N°005/AONO/CIPM/CLKJ /2021 DU 25/02/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES DANS LES LOCALITES DE SOCAPALM (MARCHÉ COMMUNAUTAIRE) ET DE FIFINDA (PLACE DE FETE) COMMUNE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD	BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL EXERCICE 2021	ETS AFCOCAM BP : 562 NKONGSAMBA TEL : 677672715	16 098 750	90 JOURS CALENDAIRES

**Article 2 :** Le Directeur de l'Entreprise concernée est invité à passer à la Commune de Lokoundjé pour l'établissement de la Lettre Commande correspondante.

**Article 3 :** Les entreprises n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

**Article 4 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Fifinda, le 24 MARS 2021.....  
L'AUTORITÉ CONTRACTANTE

Ampliations:

- DG/ARMP
- DDMIDDEVEL/Océan
- DDMINMAP/Océan
- DDMINE/Océan
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES

Nkoa Vendelin  
Maire de la Commune de  
LOKOUNDJE